

# LE VEXIN FRANÇAIS DANS L'OBJECTIF

## PAYSAGES NOCTURNES



**CONCOURS PHOTO**

**20 JUIN // 19 SEPTEMBRE 2016**

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE



# « OBSERVER ET MONTRER LE VEXIN FRANÇAIS SOUS UN AUTRE JOUR : LES PAYSAGES NOCTURNES ... »

Le Vexin français dans l'objectif est un concours photo organisé par le Parc naturel régional, labellisé Pays d'art et d'histoire. Pour sa première édition, la nuit et l'obscurité sont à l'honneur avec les cinq catégories suivantes :

## 1- aubes et crépuscules

(ambiances de couchers et levers de soleil) ;

## 2- panoramas nocturnes

(vues lointaines de villes, villages, champs, bois, routes...);

## 3- détails de nuit

(vues rapprochées d'architectures, de rues, de places, d'arbres, d'habitants...);

## 4- animaux insomniaques

(faune nocturne ou noctambule) ;

## 5- astrophotographie

(clichés de lune, ciels étoilés, planètes, voie lactée...).

Toutes les photos collectées contribueront à la mission d'observatoire photographique des paysages menée par le Parc, qui permet notamment d'étudier l'évolution du territoire à travers le temps et d'identifier ses caractéristiques paysagères.

Ce concours est surtout l'occasion de porter un regard différent sur les paysages du Vexin français : familiers, rassurants et pittoresques le jour, ils peuvent devenir mystérieux, étranges et sublimes la nuit.

## COMMENT PARTICIPER ?

Ce concours est **ouvert à tous**, quel que soit votre âge, que vous souhaitiez faire connaître vos talents de photographe ou partager un paysage qui vous plaît.

### Pour participer :

\* Envoyez par mail\* votre photo nocturne prise sur le territoire du Parc du Vexin français **avant le 19 septembre 2016** à [l.breant@pnr-vexin-francais.fr](mailto:l.breant@pnr-vexin-francais.fr) ;

\* Indiquez vos coordonnées (nom, prénom, âge, commune de résidence, adresse mail et numéro de téléphone), la date et le lieu de la prise de vue et éventuellement le titre de la photo.

L'image devra obligatoirement être envoyée au format JPEG, ou TIFF, et être **en haute définition**, avec si possible une taille minimale de 2580 x 1720 pixels, afin d'obtenir des tirages de bonne qualité.

\* usage de la plateforme WeTransfer possible

Il ne sera accepté qu'une seule photo par participant.

\* Les photographies prises en dehors des limites territoriales du Parc naturel régional du Vexin français, envoyées hors délais ou de façon incomplète (coordonnées de l'auteur, date et lieu de prise de vue manquants) ou ne respectant pas les formats et taille indiqués ci-dessus seront retirées du concours.

\* En envoyant votre photo, vous autorisez le Parc naturel régional du Vexin français à l'utiliser dans le cadre de ses expositions, publications ou événements en mentionnant votre nom.

\* Un jury composé de membres d'associations locales spécialisées dans la photographie et l'astronomie, d'élus et de salariés du Parc naturel régional du Vexin français désignera les meilleures photos dans chaque catégorie.

\* À gagner : un tirage de qualité de la photo primée, un week-end-découverte du Vexin français en gîte ou chambre d'hôtes, des abonnements à des revues, des entrées pour le Parc Aventure Land, des places pour les visites guidées Pays d'art et d'histoire...

REGLEMENT





# PAYSAGES NOCTURNES

## DÉROULÉ DU CONCOURS

- \* Lundi 20 juin : **ouverture du concours**
- \* Lundi 19 septembre : **clôture du concours**
- \* Lundi 3 octobre : **délibération du jury**
- \* Samedi 15 octobre – 15 heures, à la Maison du Parc : **remise des prix**

## ÉVÉNEMENTS

// gratuit – inscription obligatoire au 01 34 48 66 00

- \* **Vendredi 24 juin – 19 heures, à la Maison du Parc :**  
**conférence de l'AVEX** (association vexinoise d'astronomie et d'information sur la pollution lumineuse) avec notamment des conseils pour réussir vos prises de vue nocturnes
- \* **Samedi 10 septembre – 19 heures, à la Maison du Parc :**  
soirée d'**initiation à l'astronomie par l'AVEX**

Pour tout renseignement :  
Lise Bréant, PAH : 01 34 48 65 94  
l.breant@pnr-vexin-francais.fr



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

 **île de France**



  
**val  
d'oise**  
le département



**Yvelines**  
Le Département